

Contrôle à distance

La fonction de contrôle à distance vous permet de contrôler l'ordinateur du partenaire qui montre son écran via les commandes de souris et de clavier. En règle générale, seules les applications et les éléments d'écran autorisés par le partenaire peuvent être contrôlés à distance.

Important : le partenaire dont l'écran est contrôlé à distance peut utiliser la touche [F11] pour retirer le droit de contrôle à distance à tout moment.

1

Seul le partenaire qui montre son écran peut attribuer le droit de contrôle à distance.

Vous ne pouvez pas vous attribuer ce droit lorsque vous êtes dans le mode Voir.

2

Activer le droit de contrôle à distance pour le participant qui montre son écran :



Dans le mini-panneau ou dans la partie supérieure du panneau de commande, cliquez sur *on*.

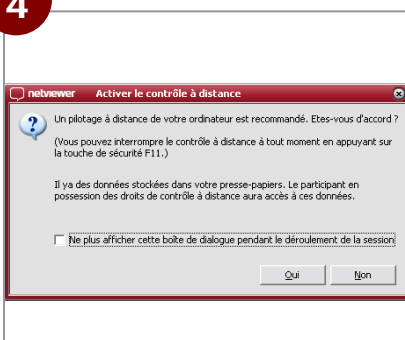
3

Demander le droit de contrôle à distance au participant qui montre son écran pour le consultant :



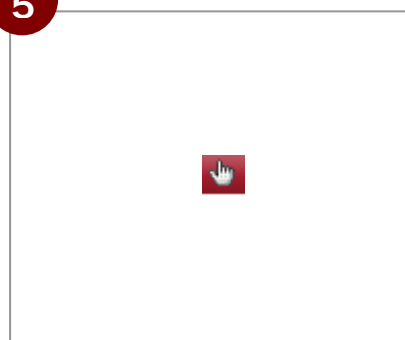
Cliquez sur *on* dans la partie supérieure du panneau de commande.

4



A l'écran du partenaire s'affiche une boîte de dialogue dans laquelle il doit d'abord accepter l'attribution du contrôle à distance. Vous pouvez exercer le contrôle à distance une fois l'approbation donnée.

5



Le symbole de la main qui s'affiche dans la barre des titres de la fenêtre Netviewer indique que vous jouissez du droit de contrôle à distance.